

ECOLE PRIVEE
Sainte Thérèse Saint Acheul
Cœur immaculé de Marie
Sites Sainte Thérèse et Saint Acheul

ECOLE PRIVEE
Sainte Thérèse Saint Acheul
Cœur immaculé de Marie
Sites Sainte Thérèse et Saint Acheul

Document concernant le temps extra-scolaire
A rendre à l'enseignant le jour de la rentrée



(Compléter ou cocher les rubriques)

ANNEE SCOLAIRE 2018 / 2019

L'élève :

Classe :

⇒ **INSCRIPTION A L'ETUDE SURVEILLEE de 16h25 à 17h10** (concerne les élèves du CP au CM2) :

Le lundi, le mardi et le jeudi

⇒ **INSCRIPTION A LA GARDERIE et A L'ACCUEIL PERI-EDUCATIF**

| | LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
|------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| AVANT LA CLASSE | A partir de h | A partir de h | A partir de h | A partir de h |
| APRES LA CLASSE | Jusqu'à h | Jusqu'à h | Jusqu'à h | Jusqu'à h |

⇒ **INSCRIPTION A LA GARDERIE DU MERCREDI**

Le matin (8h à 12h) L'après-midi (13h à 17h) La journée (8h à 17h)

Prendra son repas à l'école

Signature des parents :

A retourner le lundi 3 septembre 2018 à l'enseignant

AUTORISATION PARENTALE
Reprise de l'enfant

Je soussigné (Nom - Prénom) :

Demeurant à :

Agissant en qualité de : père mère Tuteur Tutrice

de l'enfant (Nom, Prénom)

inscrit en classe de

autorise(nt) les personnes désignées ci-dessous à reprendre mon enfant à la sortie de l'école

| NOM et Prénom | Qualité <i>(grands-parents, nourrice, frère, sœur, amis...)</i> <i>(pour les mineurs, préciser l'âge)</i> |
|---------------|--|
| | |
| | |
| | |
| | |

Préciser ici vos remarques en cas de problème particulier possible lié à la reprise de votre enfant

Rappel : Si vous devez exceptionnellement faire reprendre votre enfant par une personne non désignée dans le tableau ci-dessus, il faudra que cette dernière soit en possession d'une autorisation écrite et une pièce d'identité de votre part sinon l'enfant ne sera pas remis.

Date :

Signature

Pour les CP/CE1/CE2/CM1/CM2, l'autorisation est à remplir en plus dans le carnet de liaison qui sera remis à l'enfant à la rentrée.